

Le climat change

**AGIS
SONS!**

PLAN D'ADAPTATION



ONERC

Observatoire national
sur les effets du
réchauffement climatique

La lettre aux élus
Retrouvez la sur www.onerc.gouv.fr

30 /// Décembre 2018

Actu
PNACC

Issu d'une large consultation, le 2^e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) renforce la préparation de la France aux effets du changement climatique.

La France est l'un des pays les plus avancés en matière de planification de l'adaptation au changement climatique. Elle le confirme en lançant son deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Les travaux de concertation nationale qui ont nourri ce nouveau plan se sont appuyés sur les évaluations du 1^{er} PNACC 2011-2015. Cette concertation a mobilisé près de 300 participants entre l'été 2016 et l'été 2017. Ceux-ci ont élaboré collectivement des recommandations (34 fiches thématiques) selon plusieurs axes : la gouvernance, la prévention des risques, la résilience des territoires, la préservation des milieux, les filières économiques, l'amélioration des connaissances, la sensibilisation et l'action internationale.

Ronan Dantec, sénateur de Loire Atlantique, président de la commission spécialisée du CNTE dédiée à l'orientation de l'ONERC, se félicite du « rôle très constructif qu'ont joué les membres de la commission spécialisée pour améliorer le PNACC et en faire un ensemble consensuel et équilibré de propositions reflétant les besoins de la société française dans toute son approche » et souligne « la forte connotation territoriale de ce nouveau plan d'adaptation pour lequel les collectivités auront toute leur part dans sa mise en œuvre ».



INDICATEUR

EXPOSITION DES POPULATIONS AUX RISQUES CLIMATIQUES

Le croisement de la densité de population et des risques naturels identifiés (avalanches, tempêtes, feux de forêt, inondations, mouvements de terrain) permet d'illustrer l'indice d'exposition des populations en France métropolitaine. Actuellement 62 % de la population française est exposée de manière forte ou très forte aux risques climatiques.

ÉDITO

J'ai le plaisir de vous annoncer la publication du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique, axe 19 du Plan climat. Après un premier plan qui a ancré l'adaptation au changement climatique dans l'action publique, ce deuxième plan va permettre de mieux protéger les Français face aux événements climatiques extrêmes dont le GIEC a récemment confirmé qu'ils deviendront plus intenses et fréquents, mais aussi de contribuer à la résilience des principaux secteurs de l'économie (agriculture, industrie, tourisme...). Il vise une mobilisation de tous les acteurs et une meilleure articulation des actions d'adaptation à toutes les échelles territoriales, du local à l'international, en cohérence avec nos engagements en matière de solidarité climatique. Cette lettre vous donne un aperçu des enjeux en France et montre comment certaines collectivités s'emparent déjà des outils de planification et de financement à leur disposition.

François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

PNACC 2

Renforcer l'adaptation à l'échelle locale

Aujourd'hui encore, les collectivités ont parfois des difficultés à appréhender les enjeux de long terme et à mobiliser les acteurs économiques autour de la lutte contre le changement climatique. Pourtant, c'est à leur niveau que se joue l'essentiel de l'adaptation.

Définitions

ADAPTATION

Démarche d'ajustement au climat actuel et futur, ainsi qu'à ses conséquences. Dans les systèmes humains, il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets préjudiciables et d'exploiter les quelques effets bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences.



ATTÉNUATION

Intervention humaine visant à réduire les sources ou à renforcer les puits de gaz à effet de serre.



STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE (SNBC)

La SNBC donne les orientations stratégiques pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone et durable. Elle fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la France.

Vague de chaleur, diminution ou dégradation de la ressource en eau, risque accru d'inondations et de submersions, retrait ou gonflement des argiles... Les territoires doivent se préparer aux impacts du changement climatique. Afin de les aider à mieux appréhender leur niveau d'exposition et les enjeux d'adaptation, le PNACC 2 a retenu une approche territorialisée. Une évolution conforme aux recommandations du bilan final du premier PNACC (2011-2015), qui insistait sur la nécessité d'une meilleure articulation avec les plans territoriaux.

Différents documents stratégiques et de planification régionaux et locaux (SRADDET, SRCAE, SAR, SDAGE, SCoT, PCAET, SAGE, PRAD, PRFB, PLU)* peuvent en effet intégrer des actions d'adaptation, mais cela n'est pas toujours obligatoire et l'adaptation y est donc peu évoquée. Lorsqu'elle l'est, la vision prospective fait souvent défaut ou est insuffisamment valorisée.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, un bilan mondial doit être réalisé tous les cinq ans à partir de 2023, afin d'évaluer les progrès collectifs réalisés.

Un mécanisme est donc nécessaire pour recenser les mesures prises en France au niveau des territoires, impulser les exercices de prospective territorialisée et renforcer la cohérence entre adaptation et atténuation dans la planification territoriale.

Le PNACC 2 prévoit ainsi de renforcer la coordination entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs par le biais d'un réseau de comités régionaux de l'adaptation en métropole et outre-mer. Parallèlement, la création d'un système de recueil de données locales du changement climatique pour appuyer leur réflexion est envisagée. Ces comités territoriaux auront également vocation à favoriser les échanges entre acteurs, permettant ainsi le partage d'informations, la prise en compte large des enjeux et l'anticipation d'éventuels conflits d'usages.

*SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires / SRCAE : schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie / SAR : schéma d'aménagement régional (collectivités d'outre-mer) / SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux / SCoT : schéma de cohérence territoriale / PCAET : plan climat air-énergie territorial / SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux / PRAD : plan régional de l'agriculture durable / PRFB : programme régional de la forêt et du bois / PLU : plan local d'urbanisme

UTILE

Plan climat de la France

Le deuxième plan national d'adaptation au changement climatique correspond à l'axe 19 du Plan climat. Préparé à la demande du Président de

la République et du Premier ministre, il mobilise l'ensemble des ministères, sur la durée du quinquennat, pour accélérer la transition énergétique et

climatique et la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

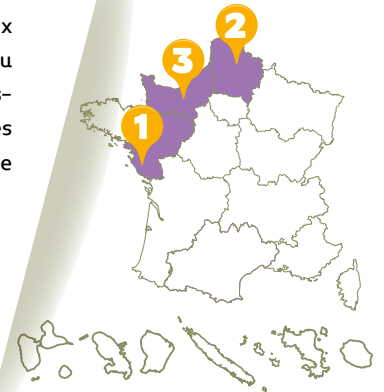
1**NANTES
MÉTROPOLE**
LE CHOIX DE
LA PÉDAGOGIE

Bâtir une ville plus végétale et y améliorer la qualité de vie ou assurer les besoins vitaux de la population en cas d'événements climatiques extrêmes, des enjeux qui parlent à tous et une approche qui illustre le souci de pédagogie du Plan climat air-énergie territorial (PCAET) de Nantes métropole, adopté à l'unanimité en février dernier. Dans un souci de lisibilité

et de compréhension, le PCAET a fait le choix, pour son volet adaptation, d'une approche originale par aléa. La stratégie est ainsi structurée en deux grandes orientations : un aléa de fond qui est le rehaussement des températures, « mieux vivre avec un climat plus chaud », et le second, « se préparer à de nouveaux types d'événements climatiques ». Ces orientations se déclinent en fiches, en fonction des enjeux identifiés : favoriser les changements de pratiques et la solidarité, préserver la santé et améliorer la qualité de vie, proté-

ger les ressources du territoire et renforcer la résilience et gérer les crises.

Autre option de Nantes métropole, un PCAET qui revendique souplesse et adaptabilité. C'est l'idée de plan guide qui s'articule au volet atténuation en fonction de deux déterminants : notre capacité, au niveau mondial, à limiter les émissions de GES dont dépendront les impacts locaux et les avancées de la science du climat.

EN SAVOIR www.nantesmetropole.fr**2****GRAND DOUAISIS**
VERS L'EXCELLENCE
ÉNERGÉTIQUE
ET ENVIRONNEMENTALE

Le syndicat mixte du Grand Douaisis est le premier à adosser une dynamique climat à un schéma de cohérence territoriale (SCoT), par la mise en place, dès 2009, d'un plan climat énergie territorial. Dans la foulée, il lance la réalisation d'une étude prospective d'adaptation tout aussi innovante, qui prend en compte les enjeux climatiques, mais aussi ceux de la hausse des prix de l'énergie et de la raréfaction des ressources. Trois problématiques transversales à la planification territoriale (les décisions prises aujourd'hui conditionnent l'utilisation de l'espace demain et la résilience du territoire) et au développement économique (à quels impacts les entreprises devront-elles faire face et comment).

L'étude confirme que les actions d'atténuation menées sur le territoire participent à l'adapter, à le rendre plus résilient et plus compétitif et que le Grand Douaisis a tous les atouts pour devenir un territoire d'excellence dans les domaines énergétique et environnemental. Elle propose aussi une stratégie territoriale et des pistes d'action : mobilisation des communes sur la prévention des risques, réintroduction de la nature en ville, adaptation de l'agriculture, développement des projets collectifs d'énergies renouvelables...

** Impacts socio-économiques des changements climatiques et de la raréfaction des ressources à l'échelle du Grand Douaisis, avril 2017*

EN SAVOIR www.scot-douaisis.org**EXEMPLES
en régions**Nantes Métropole
Grand Douaisis
Normandie**3****NORMANDIE**
CLIMAT ET ADAPTATION,
ENJEUX TRANSVERSAUX DU SRADDET

Croiser les regards et s'interroger sur les interconnexions entre les différentes thématiques du futur schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), c'est le choix des élus de la Région Normandie. Parallèlement à la consultation publique, des réunions de concertation ont ainsi été organisées en juin et juillet 2017 sur les sujets réseaux, ressources, habitants et prospective. Élus locaux et responsables socio-économiques étaient invités à participer à ces ateliers thématiques participatifs

dans le but de construire un projet de territoire durable. Le déroulé de chaque rencontre (100 à 150 participants) était souple et dynamique : une courte présentation des enjeux suivie d'une répartition libre en ateliers d'une douzaine de personnes qui changent de sujet toutes les 20 minutes. D'abord surpris, les participants ont plébiscité le format retenu et la richesse des échanges. Si le changement climatique et la capacité d'adaptation des territoires n'ont pas fait l'objet d'un atelier dédié, ils étaient présents dans tous les échanges et sous-jacents à chaque thématique. Et ils le seront tout autant dans la phase de rédaction du SRADDET.

EN SAVOIR www.normandie.fr**CHIFFRES
CLÉS**

Fonds européen de développement régional (FEDER) : **295 millions d'euros** sur **7 ans** pour la France (2014-2020) dédiés à

l'adaptation au changement climatique et seulement **107 millions d'euros** programmés à ce stade.

Agnès LANGEVINE

Vice-présidente en charge de la transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets du conseil régional Occitanie.



Notre ambition : faire de l'Occitanie la première région à énergie positive en Europe

Quelles actions d'adaptation les fonds européens permettent-ils de financer en Occitanie ?

En tant qu'autorité de gestion des programmes opérationnels Feder-FSE 2014-2020*, la Région finance de nombreux projets : énergies renouvelables, rénovation énergétique, réduction des risques d'inondations et littoraux, préservation de la biodiversité...

Elle a ainsi accompagné la réhabilitation du Lido, dans l'Hérault, fortement dégradé par l'érosion et la surfréquentation. Le travail de concertation et l'appel au Feder ont permis de redonner sa dimension environnementale au site (réhabilitation du cordon dunaire et de son écosystème) et de concilier l'accueil du public avec l'effacement de la route (réalisation d'un parking en retrait et d'un cheminement cyclable et piétonnier).

Et en matière de préservation de la biodiversité ?

Nous avons décidé de soutenir l'action portée par l'Association française de l'arbre et de la haie champêtre. Elle permet tout à la fois de mutualiser les ressources régionales, de préserver la biodiversité et de répondre aux enjeux climatiques présents sur le territoire. Les fonds européens ont permis de financer l'émergence d'une filière de production de semences d'arbres et d'arbustes labellisés Végétal local. L'usage de végétaux locaux offre une meilleure résilience aux perturbations : assèchement, vent, symbiose champignons, bactéries du sol...

Un dernier exemple ?

Le projet Life Foreccast**. Financé à 60% par l'Europe et porté par le parc naturel régional du Haut-Languedoc, il est particulièrement

innovant. Dans ce territoire recouvert à 67% par la forêt et déjà impacté par les changements climatiques, l'enjeu du renouvellement et de la gestion des peuplements forestiers est essentiel. Le projet prévoit notamment la création d'une application cartographique qui, à partir d'un diagnostic de vulnérabilité complet et sérieux, permettra aux propriétaires d'adapter les essences sur leurs parcelles pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

* Fonds européen de développement régional et Fonds social européen (Feder-FSE)

** www.foreccast.eu/fr/le-projet-foreccast/le-projet-life-foreccast.html

LE SITE DE L'ONERC

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/observatoire-national-sur-effets-du-rechauffement-climatique-onerc

PNACC 2

Le deuxième plan national d'adaptation au changement climatique est disponible en ligne, rubrique s'adapter au changement climatique.

NOUVEL INDICATEUR EAU ET BIODIVERSITÉ

L'Onerc présente la mise à jour d'un indicateur calculé par la Ligue pour

la protection des oiseaux, évolution de la date de migration de certains oiseaux. Cet indicateur présente l'avancée des dates d'arrivées printanières des migrateurs sur leurs zones de nidification, à partir d'effectifs nationaux ou régionaux. Le site retenu est la pointe de Grave (33), à l'extrémité nord de la pointe du Médoc, qui concentre un flux important d'individus à la migration prénuptiale.

EXPOSITION

Le journal de l'exposition *Le climat change* vient de paraître. Découvrez les principaux aspects du changement climatique et les dernières avancées scientifiques synthétisées dans le 5^e rapport d'évaluation du GIEC et dans les rapports des équipes françaises de recherche. Rubrique Expositions pédagogiques.

Le climat change, agissons !



Édité par l'Onerc
Ministère de la Transition écologique et solidaire
92055 La Défense Cedex



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Directeur de la publication : Ronan Dantec - Rédacteur en chef : E. Brun - Comité de rédaction : F. Abeilhou, A. Baron, V. Bourcier, E. Brun, M. Carrega, C. Gabert, S. Voirin
Rédaction : A. Baron, V. Bourcier, E. Brun, M. Carrega, J. Duvernoy, S. Voirin - Secrétariat de rédaction : I. Fiégo
Conception : F. Chevallier
Crédits photo : A. Bouissou/Terra, Service communication de l'agglomération du Pays de l'Or - AdobeStock
Réf. DICOM-DGEC/LET/18098 - Décembre 2018
Impression : MTES-MCTRCT/SG/SPSSI/ATL
Dépôt légal : janvier 2019 - ISSN : 2106-8445